

Négociation

Par le Dr Taha Hussein

Kawkab al-Sharq, 1/9/1933

Elle n'est point entre les Anglais et les Égyptiens sur la question égyptienne, car l'Angleterre a désormais renoncé à la négociation sur ce point, et les piliers de cette ère bénie en ont désespéré. Elle n'est point non plus entre l'Égypte et la France sur la question de la Dette, car la France a exigé que la dette et ses intérêts ne lui soient versés qu'en or, et l'Italie l'a suivie en cela, tandis que l'Angleterre, notre chère amie, a gardé le silence sur l'une et l'autre, et l'affaire a dépassé ce que la négociation pourrait résoudre. Elle n'est point non plus entre l'Égypte et quelque autre puissance d'Orient ou d'Occident, car nos relations avec ces puissances sont stables et fermes, n'ayant besoin ni de tractations, ni de changement, ni de modification — bien que le ministre plénipotentiaire d'Allemagne se rende de temps à autre au ministère des Affaires étrangères pour protester contre les agissements des sionistes. Non : c'est une négociation entre l'Égypte officielle, résidant à Alexandrie, et le président du Conseil, résidant à Versailles.

Et les gens ignorent l'objet de ces négociations, ou n'en connaissent guère qu'une chose infime, qu'on ne saurait affirmer ni établir avec certitude. Al-Ahram prétend que le président du Conseil a des exigences auxquelles il souhaite qu'on réponde avant son retour en Égypte, mais Al-Ahram ne précise point ces exigences, ni n'y fait la moindre allusion ; et Al-Muqattam laisse entendre, de façon fort détournée, quelque chose de semblable, lorsqu'il mentionne que le président du Conseil fut touché d'une certaine colère, forte ou légère, lorsque le sous-secrétaire des Finances voulut se rendre aux États-Unis pour vérifier la réalité des efforts que le gouvernement de Washington déploie pour faire remonter les prix. Mais Al-Muqattam, tout comme Al-Ahram, n'explique guère ce différend en cours, lequel a occasionné l'ouverture de négociations entre Alexandrie et Versailles, par la voie de Paris.

Oui, par la voie de Paris — car Alexandrie ne négocie point directement avec Versailles, ni le palais de Bulkley avec l'hôtel du Trianon ; c'est plutôt la légation d'Égypte qui fait la navette entre les deux villes, et notre ministre plénipotentiaire s'affaire entre les deux palais. Et il faut bien que les choses se déroulent de cette manière, car les légations n'ont pas été fondées, ni les ministres plénipotentiaires nommés, pour donner des réceptions et accueillir le ministre des

Traditions à des tables de déjeuner, rien de plus — les légations ont été fondées, et les ministres plénipotentiaires nommés, pour quelque chose d'un peu plus sérieux que tout cela.

Et si la question de la Dette n'est pas de celles où notre ministre plénipotentiaire à Paris doive s'employer entre le palais de Bulkley et le Quai d'Orsay, ou entre Son Excellence Salib Bey Sami et Monsieur Paul Boncour, ce différend en cours offre en revanche à notre ministre de quoi s'employer autrement : faire la navette entre Son Excellence Chafik Pacha, le président du Conseil par intérim, et Son Excellence Sidqi Pacha, le président du Conseil en titre.

Ils veulent, de même, que nos affaires demeurent toujours propices au sourire, même quand les choses deviennent sérieuses, et quand le moment appelle tout sauf le sourire. Quoi qu'il en soit, il existe bel et bien des négociations entre Alexandrie et Versailles, où s'emploie Son Excellence Fakhry Pacha, et nous soupçonnons fort qu'au moment où nous écrivons ce chapitre, ces négociations se seront déjà achevées, et que la réponse de Versailles sera parvenue, apportant à Alexandrie la nouvelle « oui » — ou apportant la nouvelle « non ».

Et de ce « oui » ou de ce « non » dépendent les affaires de l'Égypte dans les jours qui viennent. Car qui sait ? Peut-être ce « oui » permettra-t-il au président du Conseil d'achever son programme, de sorte qu'il prenne le train, traverse la mer, et présente sa démission une fois reposé ; ou peut-être ce « non » empêchera-t-il l'achèvement de ce programme, de sorte que le président du Conseil demeure à Versailles et ne revienne en Égypte que lorsque ces gens-là le voudront, et non lorsque les circonstances le voudront.

Et il est tout à fait clair que les graves négociations qui agitent les fils du télégraphe, ou qui font onduler l'air ambiant, n'ont rien à voir avec la splendide fête que le Parti du Peuple souhaite organiser pour le président du Conseil à son retour. L'affaire du Parti du Peuple, à ce que nous espérons, et l'affaire de sa fête et de sa réception, sont bien trop mineures, aux yeux de Dieu, du peuple et de l'État, pour que des négociations officielles se déroulent à leur sujet par l'entremise de la légation d'Égypte dans la capitale de la Troisième République française — à moins que le vieux proverbe arabe ne se révèle exact, et que « le plus grand des feux naisse de la plus petite étincelle », et que cette modeste fête ait fini par déclencher une crise qui, depuis longtemps déjà, ne demandait qu'à éclater. Et il est tout aussi clair que ces négociations ne

se déroulent pas entre les ministres en tant que ministres, et le président en tant que président — car il pourrait sembler étrange, à ceux qui connaissent le ministère en place, l'opinion qu'il a de lui-même, l'opinion que le peuple en a, et l'opinion que les Anglais en ont en particulier, qu'un différend d'une telle violence puisse éclater entre lui et son chef que le président en vienne à lui soumettre (les talismans) ou l'ultimatum final, et que de longues et amples négociations se déroulent entre eux, provoquant dans notre légation à Paris une activité inhabituelle — activité qui, si elle devait se prolonger quelque peu, pourrait bien devenir le sujet de conversation des ambassadeurs résidant dans la Ville lumière. Il faut donc bien que ce différend, que mentionne Al-Ahram et qu'évoque Al-Muqattam, ait éclaté entre le président du Conseil et quelque instance parmi les autorités supérieures capable de s'opposer au président du Conseil, de sorte que son opposition provoque une crise ministérielle aiguë. Nous ne prophétisons rien, ni ne le souhaitons, et ne pouvons rien affirmer avec certitude ; mais nous observons, modestement, tout en éprouvant, dans cette modestie même, quelque étonnement : que le ministre des Traditions doit être fort contrarié, son plaisir gâté par le déjeuner donné en son honneur hier à la légation d'Égypte — déjeuner auquel le président du Conseil n'a point assisté, soit parce qu'il est malade, soit fatigué, soit parce qu'il est, tout à la fois, furieux et dépité. Le ministre des Traditions doit être véritablement contrarié, car cette crise soudaine s'est écartée de la tradition et en a violé les sanctuaires, et a jeté aux orties ses règles et ses principes — ou à l'horizon, comme on dit. Car quand a-t-on jamais vu une crise naître, puis s'intensifier, puis s'aggraver, avec le président du Conseil absent du siège du ministère ? Et quand a-t-on jamais vu un ministre plénipotentiaire chargé de négocier la querelle ou la paix entre le président du Conseil et ses collègues membres ? Mais le ministre des Traditions est robuste et patient, résolu et ferme, capable de supporter une telle innovation, que des circonstances peut-être inévitables lui ont imposée.

Ne vois-tu pas que la présidence de Sidqi Pacha coûte à l'Égypte toutes sortes d'excès, dont certains amusent et d'autres attristent ? Car si un président du Conseil, dans quelque pays que Dieu n'a pas béni du bienfait de l'esprit tranquille, avait été frappé de ce dont fut frappé Sidqi Pacha — cette longue et lourde maladie —, il se serait accordé du repos, aurait accordé du repos à son ministère et à sa nation, les délivrant de toute peine, et aurait démissionné, préférant pour lui-même la santé, et pour sa patrie l'intérêt et la bonne marche des affaires. Mais Sidqi Pacha tomba malade en janvier, se soigna en Égypte trois mois et quelques

jours, puis se rendit en Europe où il se soigna trois mois et quelques jours encore, demeurant malade sept mois en tout — ne travaillant point, ne démissionnant point, et ne répugnant point à faire porter à l'État des charges dont la moindre et la plus légère est son propre traitement pour un travail qu'il ne peut accomplir, ainsi que les dépenses liées à ce travail suspendu, dont il verse une part en Égypte et une part en Europe. Et lorsque ces sept mois prirent fin, il vint à l'esprit du président du Conseil d'évoquer la démission et d'y songer — mais il ne l'évoque point comme les gens l'évoquent, ni n'y songe comme les gens y songent ; il la nie plutôt, puis y fait allusion, puis la déclare ouvertement, puis écrit à l'Égypte, puis suscite des négociations entre lui et l'Égypte, puis contraint son ministère à demeurer dans cette position suspendue que nul ne saurait envier. Et il lui eût été bien plus simple et plus facile de s'en remettre à Dieu : s'il se sentait capable de garder son poste, il l'eût gardé ; s'il s'en sentait incapable, il eût démissionné de loin et se fût établi où bon lui semblait, ou eût gardé le silence, fût rentré en Égypte, puis eût démissionné comme démissionnent les gens. Mais tous ces atermoiements, ces manœuvres, ces élans et ces reculs, ne profitent à personne — pas même au président du Conseil lui-même. Et s'il faut absolument dépeindre la position du ministère actuel, c'est celle de qui veut se donner la mort, mais y trouve peine et difficulté, et demeure ainsi suspendu entre la mort et la vie fort longtemps.

Après quoi, l'Égypte se trouve face à des périls, et devant l'Égypte se dressent des problèmes plus graves, et d'une portée plus lointaine sur sa vie, que le maintien du ministère en place ou son retrait du pouvoir. Cette crise économique annonce le plus grand des maux, et des actions rapides et décisives sont nécessaires pour préserver l'Égypte de la ruine. Cette question des dettes est sur le point de se muer en une catastrophe telle que l'Égypte n'en a point connu de semblable à l'époque moderne, et une politique résolue est nécessaire pour en détourner le mal envahissant. Et cette question de la sécurité se corrompt de jour en jour, et l'incapacité du ministère à la maîtriser grandit d'heure en heure, et des efforts résolus et décisifs sont nécessaires pour que les gens se sentent en sûreté quant à leurs personnes et à ce qui leur reste de biens. L'alternative est simple : ou bien le ministère est capable de se maintenir, et digne de s'y maintenir, et qu'il le déclare alors au peuple, et qu'il se lève, s'il le peut, pour accomplir ce qu'il doit accomplir ; ou bien le ministère est incapable de se maintenir, indigne de s'y maintenir, et qu'il cède alors la place à un ministère qui affrontera ces problèmes et se dressera entre l'Égypte et sa chute dans cet abîme sans fond. La vie de

l'Égypte est demeurée suspendue entre le désespoir et l'espérance depuis la maladie du président du Conseil, et il est temps que cette suspension prenne fin, temps que les affaires de l'Égypte trouvent leur stabilité, et la poursuite de cette vaine comédie est devenue un crime immense envers la patrie.